

CHARTE DE FONCTIONNEMENT



Règles d'usage aux membres

En entrant dans le groupe, les membres :

- ne recevront que des messages d'appel à une entraide, le groupe n'a pas vocation à envoyer des messages d'information communales ;
- acceptent de partager leurs coordonnées téléphoniques avec les autres membres du groupe ;
- s'engagent à respecter la présente charte de bon fonctionnement du groupe.

Le groupe « **Entraid' à Sauva** » peut recevoir jusqu'à 256 membres (limite actuelle de WhatsApp).

Réponse à une demande d'entraide

Seuls les administrateurs peuvent formuler une demande d'entraide.

Tous les membres du groupe « **Entraid' à Sauva** » reçoivent cette demande et peuvent y répondre.

Pour ne pas saturer la discussion :

- si vous n'êtes pas volontaire, ne répondez pas ;
- si vous êtes volontaire, répondre par un message simple pour valider votre participation au demandeur. Ce dernier reviendra vers vous pour communiquer plus d'informations.

Nota : avertir le demandeur si vous ne pouvez plus honorer votre accord.

Comment sortir du groupe « Entraid' à Sauva »

Tout membre peut à tout moment quitter le groupe « **Entraid' à Sauva** » depuis les paramètres du groupe.

Janvier 2019